

## Les tensions entre l'Algérie et le Maroc posent à l'UE et à ses États membres le défi de gérer de manière équilibrée des relations marquées par une logique de somme nulle.

*Miguel Hernando de Larramendi*, professeur des universités d'Études arabes et islamiques à l'Université de Castille-La Manche ; *Laurence Thieux*, professeure de Relations internationales à l'Université Complutense de Madrid.

# LA RIVALITÉ ENTRE LE MAROC ET L'ALGÉRIE ET LEUR RELATION AVEC L'UE

Le caractère nettement vertical des relations entre l'UE et le Maghreb s'explique non seulement par la rivalité entre l'Algérie et le Maroc, mais aussi par l'héritage des structures de gouvernance coloniales françaises et l'inertie bilatérale des politiques euro-méditerranéennes.

La rivalité entre l'Algérie et le Maroc, qui n'a été compensée que par de brèves périodes de détente, a constitué un obstacle au processus d'intégration maghrébine que l'Union européenne (UE) considère comme un facteur de stabilité régionale. Le soutien aux projets régionaux de coopération figurait dans la stratégie globale européenne de 2016. Cependant, la coopération limitée entre les deux pays a empêché de tirer parti de leurs ressources et avantages collectifs pour promouvoir le développement régional et un cadre de négociation commun dans leurs relations avec l'UE.

La persistance et l'intensification de la rivalité ont également eu un coût politique pour l'UE et ses États membres, contraints de naviguer dans une dynamique à somme nulle où chaque avancée dans la coopération avec l'un est perçue par l'autre comme un geste hostile.

### L'UE ET L'INTÉGRATION MAGHRÉBINE

La création en 1989 de l'Union du Maghreb arabe (UMA), dans un contexte de dégel bilatéral entre l'Algérie et le Maroc, était une réponse aux défis que posait la mondialisation aux régions dont les économies étaient peu intégrées. Avec cette alliance, les pays du Maghreb cherchaient à présenter un front commun de négociation

à Bruxelles afin de dépasser la verticalité et la bilatéralité de leurs relations avec la CE/CEE (Conseils présidentiels de Ras Lanouf et Casablanca 1991). La paralysie de l'UMA, mais aussi le faible soutien européen à un processus d'intégration bloqué depuis 1994 par la reprise de la rivalité entre l'Algérie et le Maroc, ont contribué à perpétuer un schéma de relations verticales qui n'a pas modifié la dépendance commerciale des pays du Maghreb vis-à-vis de l'UE. Le Maroc et l'Algérie continuent tous deux de réaliser l'essentiel de leur commerce extérieur avec l'UE. En 2023, 63 % du commerce extérieur du Maroc était destiné à l'UE. Dans le cas de l'Algérie, le pourcentage de son commerce extérieur lié à l'UE cette année-là était de 50 %. En contraste avec ces chiffres, le commerce entre l'Algérie et le Maroc est insignifiant et représentait en 2023 moins de 1 % du volume commercial total de chaque pays, avec une tendance à la baisse, accentuée par la rupture des relations diplomatiques en 2021. Historiquement, le commerce bilatéral entre les deux pays s'est concentré sur les hydrocarbures, le Maroc important des ressources énergétiques et exportant des engrais, des métaux et des textiles.

Le Maghreb en tant que région n'a pas occupé une place singulière dans les politiques et les cadres de coopération successifs mis en place par l'UE à l'égard de la Méditerranée. Le modèle de libre-échange asymétrique, dans lequel les questions de sécurité ont pris de plus en plus d'importance, n'a pas été accompagné de mesures efficaces visant à renforcer l'intégration Sud-Sud en Afrique du Nord, même si, au niveau discursif, l'accent est mis sur les avantages que la création d'un

bloc économique et commercial pourrait avoir pour favoriser la croissance, la compétitivité et l'attraction d'investissements productifs générateurs d'emplois.

Le domaine dans lequel l'UE a le plus activement soutenu la coopération entre l'Algérie et le Maroc est celui de l'énergie, à travers des projets visant à faire progresser la création de marchés connectés au Nord de la Méditerranée. Le projet le plus emblématique a été le gazoduc Maghreb-Europe (GME) dont le tracé, contrairement à ceux qui transportaient du gaz vers l'Italie, reliait les gisements de gaz naturel algériens au réseau ibérique de gazoducs, traversant 540 kilomètres de territoire marocain. Lancé au début des années 1990, le gazoduc, construit grâce à un financement européen, est entré en service en 1996, pendant la dite *décennie noire*, deux ans après que l'Algérie ait décidé, suite à l'accusation marocaine de complicité dans les attentats terroristes de Marrakech en 1994, de fermer unilatéralement la frontière terrestre avec le Maroc, fermeture qui se maintient encore en 2025. La logique fonctionnaliste qui a inspiré ce tracé considérait que, comme cela s'était produit entre l'Allemagne et la France avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), le transit du gaz algérien par le territoire marocain pourrait contribuer à créer des intérêts communs entre l'Algérie et le Maroc, qui agiraient comme amortisseur des tensions bilatérales récurrentes, renforçant ainsi l'interdépendance entre les deux pays. Le gazoduc procurait au Maroc de généreuses redevances de transit et à l'Algérie une route plus courte et techniquement moins complexe pour exporter du gaz vers la péninsule ibérique. Le climat de méfiance mutuelle a toutefois empêché toute avancée dans l'intégration gazière entre les deux pays. Rabat s'est contenté de percevoir un droit de passage de 7 % de la valeur du gaz exporté via son territoire, sans tirer pleinement parti des opportunités offertes par l'accès à un gaz à un prix inférieur à celui du marché pour pallier les problèmes liés à son manque de ressources énergétiques. Six ans plus tard seulement, le lancement d'un nouveau gazoduc (Medgaz), qui relie directement l'Algérie à l'Espagne depuis sa mise en service en 2011, a témoigné dans la pratique du retour à un modèle de relations énergétiques verticales dans un contexte régional marqué par la signature de l'Accord d'association entre l'UE et l'Algérie et par des tensions entre l'Espagne et le Maroc qui ont atteint leur paroxysme avec la crise de l'îlot Perejil en juillet 2002.

L'interconnexion électrique entre l'Algérie et le Maroc a constitué un autre domaine de coopération régionale. Le développement de cette infrastructure et son raccordement à l'interconnexion électrique entre l'Espagne et le Maroc ont permis la synchronisation des réseaux électriques du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie avec ceux de l'UE. Si bien cette synchronisation technique est maintenue, les échanges réels d'électricité entre l'Algérie et le Maroc ont été rares. La détérioration des relations bilatérales, ajoutée à l'absence d'un marché électrique pleinement intégré dans la région, a limité le commerce transfrontalier d'électricité entre les deux pays. Toutefois, ces restrictions n'ont pas affecté les échanges électriques entre le Maroc et l'Espagne. Il convient de noter qu'en avril 2025, le Maroc a joué un

## Le soutien de l'administration Trump à la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental et l'adhésion du Maroc aux Accords d'Abraham ont conduit à la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en 2021

rôle crucial dans le rétablissement de l'approvisionnement électrique après la panne géante d'électricité qui a privé d'énergie la péninsule ibérique.

### RÉPERCUSSIONS DE LA RUPTURE DES RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET LE MAROC

L'intensification des tensions bilatérales entre l'Algérie et le Maroc, favorisée par le soutien de l'administration Trump à la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental et l'adhésion du Maroc aux Accords d'Abraham en décembre 2020, a finalement conduit à la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en août 2021.

La décision prise en octobre de cette année-là par l'entreprise publique algérienne Sonatrach de ne pas renouveler l'accord tripartite qui permettait l'acheminement du gaz algérien vers la péninsule ibérique via le territoire marocain à travers le GME, témoigne de l'escalade bilatérale. La fermeture de cette infrastructure a limité la capacité de l'Algérie à exporter du gaz naturel par gazoduc vers l'Europe à un moment où l'UE cherchait des alternatives au gaz russe après l'invasion de l'Ukraine. La décision algérienne de résilier le contrat qui, pendant 25 ans, avait permis le transit du gaz algérien par le Maroc a coupé l'approvisionnement des centrales à cycle combiné marocaines qui produisaient environ 12 % de l'électricité consommée dans le pays. Cela a poussé Rabat à demander le fonctionnement en sens inverse du gazoduc afin de pouvoir recevoir du gaz naturel en provenance d'Espagne. Après le revirement du gouvernement espagnol en mars 2022, qui considérait l'autonomie comme l'option « la plus sérieuse, la plus réaliste et la plus crédible » pour résoudre le conflit du Sahara occidental, l'Algérie a menacé de prendre des mesures de rétorsion si l'infrastructure gazière était utilisée dans le sens inverse pour transférer ne serait-ce qu'« une molécule de gaz algérien vers le Maroc ».

Depuis lors, les deux pays rivalisent pour se présenter comme des partenaires fiables et privilégiés afin de garantir la sécurité énergétique de l'UE et de soutenir sa transition énergétique. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'annonce algérienne de relancer en 2022 le projet de construction du gazoduc transsaharien qui relierait les gisements du Nigeria à l'Algérie via le Niger, augmentant ainsi sa capacité d'approvisionnement des marchés européens. Le Maroc, quant à lui, promet

## Le Maroc et l'Algérie se font concurrence dans les domaines de l'énergie et de la sécurité, dans une tentative de se présenter à l'UE comme des partenaires fiables et privilégiés et dans le but de jouer un rôle central dans la stabilité régionale face à la détérioration de la situation au Sahel

en parallèle un projet alternatif de gazoduc transatlantique visant à relier les gisements du Nigeria au Maroc en traversant 11 États riverains de l'océan Atlantique en Afrique de l'Ouest. Cette même logique verticale s'observe dans les projets de production d'hydrogène vert menés par les deux pays en vue de répondre à l'augmentation de la consommation intérieure et au renforcement futur de leurs exportations vers l'Europe dans le cadre de leur politique de décarbonisation. L'Algérie et l'Italie ont annoncé en 2023 le lancement du projet SouthH2Corridor destiné à fournir de l'hydrogène vert à l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne via la Tunisie.

Le Maroc et l'Algérie sont également en concurrence dans le domaine de la sécurité, cherchant à jouer un rôle central dans la stabilité régionale face à la détérioration de la situation au Sahel, une question qui inquiète l'UE. Les deux pays ont tenté de mettre en place leurs propres mécanismes de coopération et de sécurité dans la région, en excluant l'autre, ce qui réduit l'efficacité des stratégies développées.

Les relations de l'Algérie avec les pays du Sahel ont été marquées par plusieurs revers. Bien qu'en 2015, l'Algérie ait joué un rôle diplomatique clé en encourageant et en servant de médiateur dans l'accord de paix d'Alger au Mali, Bamako a fini par abandonner l'accord après les coups d'État de 2021 et 2022 et la création de l'Alliance des États du Sahel, accusant Alger d'ingérence. En janvier 2025, la junte militaire malienne a accusé l'Algérie d'alimenter l'insécurité au Sahel en soutenant les rebelles touaregs. Les tensions se sont ensuite accrues après que le Mali a accusé l'Algérie d'avoir abattu un drone sur son territoire en avril 2025.

Au Niger, les propositions de médiation de l'Algérie après le coup d'État de 2023 ont été rejetées par la junte militaire, ce qui a mis en évidence les limites de son influence régionale. De son côté, le Maroc tente de rallier les pays de la région afin de confirmer son contrôle sur le Sahara occidental par le biais d'une stratégie multidimensionnelle mobilisant des initiatives économiques et de *soft power* qui, associées à l'Initiative atlantique visant à donner un accès maritime aux pays sahéliens sans littoral, cherchent à consolider le rôle du Maroc en tant qu'acteur clé dans le commerce et la logistique continentale.

### LE POIDS DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

La montée des tensions entre l'Algérie et le Maroc a posé à l'UE et à ses États membres le défi de gérer de manière équilibrée des relations marquées par une logique de somme nulle où s'entrecroisent les intérêts sécuritaires et énergétiques. La préférence pour la préservation des

relations avec le Maroc, perçu comme un partenaire stratégique dans les politiques d'externalisation de la migration, a été partiellement rééquilibrée après l'invasion russe de l'Ukraine et la revalorisation du rôle de l'Algérie en tant que partenaire énergétique alternatif à la Russie. Les tentatives de la Commission européenne pour trouver une formule permettant de contourner les arrêts de la Cour de justice de l'UE d'octobre 2024, annulant les accords commerciaux et de pêche entre l'UE et le Maroc pour avoir été conclus sans le consentement du peuple sahraoui, ont été une source de frictions avec l'Algérie. Dans la déclaration conjointe de la présidente de la Commission européenne et du haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité le jour où l'arrêt a été rendu public, la volonté de préserver les relations avec le Maroc a été soulignée. La perpétuation de ce cadre relationnel, qui contribue indirectement à consolider le *statu quo* sur le territoire par le Maroc, a conduit le ministère algérien des Affaires étrangères à convoquer plusieurs ambassadeurs européens pour leur demander des explications.

L'offensive de Rabat visant à ébranler le consensus international, en provoquant des crises diplomatiques avec l'Allemagne, l'Espagne et la France afin d'obtenir leur soutien à sa proposition d'autonomie sous souveraineté marocaine au Sahara occidental, a projeté la rivalité algéro-marocaine sur les relations avec l'UE.

Le soutien du gouvernement espagnol à la solution autonome a été suivi par la réponse de l'Algérie en juin 2022, qui a suspendu le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération et gelé les exportations et importations non énergétiques vers l'Espagne. En 2024, le revirement de la position de la France, qui considérait le plan d'autonomie marocain comme « seule base » pour résoudre le conflit, a intensifié la crise bilatérale avec l'Algérie, provoquant le retrait de son ambassadeur à Paris et l'imposition de restrictions au commerce et aux investissements bilatéraux.

La dégradation des relations franco-algériennes, historiquement et structurellement compliquées, s'est accentuée par l'instrumentalisation des questions migratoires dans le jeu politique interne, également présente dans les relations algéro-marocaines. L'arrestation à Alger de l'écrivain Boualem Sansal en novembre 2024 (gracié en novembre 2025), après la publication dans un média d'extrême droite, *Frontières*, d'un texte remettant en question les frontières entre le Maroc et l'Algérie – une question particulièrement sensible entre les deux pays – et les déclarations du président français Emmanuel Macron critiquant son arrestation, ainsi que l'expulsion de diplomates, l'arrestation en France d'un agent consulaire algérien et le cas de plusieurs influenceurs, dont Amir DZ, ont exacerbé les tensions entre les deux



Profitant des crises dans les relations bilatérales avec la France et l'Espagne, l'Italie a renforcé son partenariat stratégique avec l'Algérie. Sur la photo, la présidente du Conseil, Giorgia Meloni, reçoit le président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune. Rome, le 23 juillet 2025./MASSIMO DI VITA/MONDADORI PORTFOLIO VIA GETTY IMAGES

pays, avec des répercussions négatives sur leurs relations économiques. L'Algérie a cessé d'acheter du blé français et a suspendu plusieurs projets économiques avec des entreprises françaises, en particulier le projet d'usine Renault à Oran. Dans le même temps, la réconciliation avec le Maroc a permis de renforcer la coopération économique avec la signature de 22 accords d'une valeur de 10 milliards d'euros et l'annonce d'investissements de 150 millions d'euros au Sahara occidental (Dakhla).

Profitant des crises dans ses relations bilatérales avec la France et l'Espagne, l'Italie a renforcé son partenariat stratégique avec l'Algérie, dans le contexte également de la guerre en Ukraine qui a contraint Rome à rechercher une alternative au gaz russe. Ce partenariat s'est étendu à d'autres secteurs et l'Algérie est un élément clé des ambitions de l'Italie sur le continent africain, telles qu'elles sont exprimées dans le Plan Mattei pour l'Afrique. Dans ce cadre, des projets ont été signés dans les domaines de l'agriculture, des infrastructures, de la transition énergétique et de l'éducation. Outre son aspect économique, le partenariat italo-algérien présente une dimension stratégique qui fait contrepoids à l'axe Paris-Madrid-Rabat sur la question du Sahara occidental. L'Italie continue de soutenir le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui, comme elle l'a réaffirmé dans un communiqué conjoint avec l'Algérie à l'issue d'un sommet bilatéral en juillet 2025.

Aux divergences entre les États membres sur la question sahraouie s'ajoutent les contradictions apparues entre les institutions mêmes de l'UE – en particulier entre la Commission, le Conseil et la Cour de justice de l'UE –, ce qui met en évidence le peu d'attention accordée à une question essentielle pour l'avancement du processus d'intégration régionale en Afrique du Nord.

De plus, dans le cadre de ses relations économiques étroites avec ces deux pays, l'UE entretient des liens clairement asymétriques, se montrant plus favorable au Maroc, traditionnellement considéré comme le « bon élève » du partenariat euro-méditerranéen, malgré son assertivité croissante et le recours à des instruments de pression tels que l'utilisation de la question migratoire comme arme ou les activités de lobbying au Parlement européen – corruption de membres du Parlement pour favoriser les intérêts du Maroc (affaire *Morocco Gate*). L'Algérie continue d'être perçue comme un partenaire complexe et difficile à gérer pour l'UE, tant en raison de son approche souverainiste que de sa réticence à coopérer plus étroitement en matière de contrôle des migrations. Alger demande en outre depuis des années une révision en profondeur de l'accord d'association, dont les violations par la partie algérienne ont conduit la Commission à engager en juillet 2025 une procédure d'arbitrage, estimant que les restrictions au commerce et aux investissements imposées à certains États étaient contraires à l'accord.

Les logiques bilatérales qui s'entremêlent dans les relations triangulaires complexes entre l'Algérie, le Maroc et l'UE tendent à accentuer les asymétries dans les relations de l'Union avec ces deux pays. Cela limite à son tour la capacité de l'Europe à jouer un rôle constructif dans l'apaisement des tensions et la relance d'une dynamique de coopération entre l'Algérie et le Maroc./